ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

2e CIRCONSCRIPTION DE DIJON

Electrices, Electeurs !

Je remercie sincèrement les 5.082 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leurs suffrages, faisant confiance au Parti Communiste Français et à son programme.

Malgré une conjoncture politique difficile, et un mode de scrutin choisi précisément parce qu'il était le plus apte à réduire non seulement notre représentation mais aussi nos suffrages, le Parti Communiste Français reste la plus grande force d'opposition.

Ceux qui prédisaient son effondrement sont loin du compte. L'avance réactionnaire dans notre département est le fruit de la division des forces démocratiques favorisée par l'attitude de Guy MOLLET et des dirigeants socialistes.

L'Assemblée de demain à majorité réactionnaire fera peser de lourdes menaces contre les droits des travailleurs et contre les libertés démocratiques.

C'est pourquoi, comme je l'ai déclaré au premier tour, le Parti Communiste ne donnera aucune prime, aucune récompense, à ceux qui s'emploient à diviser la classe ouvrière et les forces républicaines par l'anticommunisme et qui se complaisent dans le rôle d'alliés de la réaction ; je maintiens donc ma candidature.

Aussi, dimanche, le réflexe républicain exige de tous les travailleurs, de tous les démocrates, qu'ils votent pour

Gilbert LONGET

Cheminot
Ancien Déporté de la Résistance
Secrétaire Fédéral

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Jean-Claude WEILL

Professeur, Agrégé de l'Université

IMP. COOP. OUV. -- DIJON.